

**ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-PHILIPPE
du 12 décembre 2023, 19 h**

1. ORDRE DU JOUR
 - 1.1. Approbation de l'ordre du jour

2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES
 - 2.1. Approbation du procès-verbal des dernières séances
 - 2.2. Appui à la MRC Les Moulins et à la MRC de Roussillon - Problématique des lingettes dans les réseaux d'égouts
 - 2.3. Dépôt du registre des déclarations en vertu de l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale
 - 2.4. Modification de la résolution numéro 23-11-321 - Autorisation de signature - Renouvellement du bail pour la location de locaux pour le Service d'entraide
 - 2.5. Appui aux villes de Saint-Pie et de Saint-Constant - Radars photo dans les municipalités locales
 - 2.6. Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil
 - 2.7. Dépôt du Rapport sur l'application du règlement de gestion contractuelle

3. RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL
 - 3.1. Autorisation de signature - Lettre d'entente numéro 2023-10 - Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4345
 - 3.2. Nomination d'une commis de bibliothèque à temps plein - Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
 - 3.3. Embauche d'un agent administratif finances et technologies de l'information - Service des finances et des technologies de l'information
 - 3.4. Modification de la résolution numéro 23-11-329 - Embauche d'une coordonnatrice aux programmes - Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

4. FINANCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
 - 4.1. Dépôt de la liste des comptes à payer - Période du 1^{er} au 30 novembre 2023
 - 4.2. Vente pour défaut de paiement de taxes
 - 4.3. Financement de divers projets - Affectation des sommes
 - 4.4. Retour de financement de divers projets - Divers fonds d'affectation
 - 4.5. Approbation du budget 2024- Régie intermunicipale de police Roussillon

- 4.6. Taxe sur l'essence et contribution du Québec (taxe d'accise) - Volet programmation des travaux - Programmation corrigée (#6) - 2019-2024
 - 4.7. Rapport financier 2023 - Affectation des revenus découlant de la vente du terrain des étangs aérés (lot 3 565 424 du cadastre du Québec) au surplus accumulé affecté pour le financement nécessaire à la construction d'une usine d'épuration des eaux usées et d'un pont reliant le secteur des étangs
 - 4.8. Rapport financier 2023 – Affectation d'une somme au surplus accumulé affecté Aqueduc/Égout
 - 4.9. Adoption - Règlement numéro 2014 établissant les tarifs pour divers biens et services rendus par la Ville pour l'exercice financier 2024
 - 4.10. Adoption - Règlement numéro 2015 décrétant le taux des taxes et compensations pour l'exercice financier 2024
 - 4.11. Rejet de soumissions - Modernisation des systèmes de surveillance vidéo de l'hôtel de ville, du complexe Élodie-P.-Babin et du garage municipal - Appel d'offres public FIN-2023-33
5. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
- 5.1. Autorisation de signature - Adhésion au programme Biblio-Jeux 2024-2026 - Association des bibliothèques publiques du Québec
6. EAU ET PROJETS
- 6.1. Octroi de mandat - Fourniture de services professionnels en ingénierie pour la surveillance des travaux de reconstruction des infrastructures de drainage et de voirie des rues Bernard, Lucien et Deneault, entre la route Édouard-VII et la rue Benoît - Appel d'offres public GEN-2023-36
 - 6.2. Octroi de mandat - Fourniture de services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux pour les travaux de reconstruction des infrastructures de drainage et de voirie des rues Bernard, Lucien et Deneault, entre la route Édouard-VII et la rue Benoît - Appel d'offres public GEN-2023-37
 - 6.3. Octroi de contrat - Travaux de démolition du bâtiment situé au 1100, route Édouard-VII - Demande de prix GEN-2023-30
 - 6.4. Demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) dans le cadre du Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) 2023 - Prolongement des réseaux d'égout et d'aqueduc sur la rue Fourestier et le secteur du rang Saint-Joseph Nord, Germaine et Rouillier
 - 6.5. Demande d'aide financière au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) - Volet Soutien du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Reconstruction de la chaussée de la route Édouard-VII (entre la Ville de La Prairie et la rue Bernard) – Deuxième demande de prolongation de délai (dossier n°YAN77784)
 - 6.6. Demande d'aide financière au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) - Volet Rétablissement du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - Stabilisation du talus en face du 1585, route Édouard-VII – Demande de prolongation de délai (dossier n°DNV84936)

- 6.7. Approbation de modifications au contrat d'Univert Paysagement inc. - Reconstruction du rang Saint-André entre la limite municipale avec Saint-Mathieu et le 73, rang Saint-André - Appel d'offres public GEN-2023-08

7. TRAVAUX PUBLICS

8. SÉCURITÉ INCENDIE

9. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 9.1. Avis de motion et dépôt d'un projet - Règlement numéro 449-01 modifiant le règlement 449 relatif aux infrastructures et au drainage
- 9.2. Demande d'aide financière au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) - Programme d'aide financière aux transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) - Aménagement de deux pistes cyclables sur la route Édouard-VII - Reddition de compte (dossier TAPU-2022-053)
- 9.3. Demande d'aide financière au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) dans le cadre du Programme d'aide financière aux transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) - Aménagement d'une piste cyclable, incluant un ouvrage d'art (pont) entre le chemin Sanguinet et la rue Paul-Chartrand - Demande de prolongation de délai (dossier TUL86622)
- 9.4. Demande d'aide financière au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) dans le cadre du Programme de développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) – Piste cyclable entre le croissant du Parc et la rue des Ormes
- 9.5. Renouvellement de mandat des membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) - conseil municipal
- 9.6. Dérogation mineure - DM-2023-052 – 160, rue Jean – Marge avant-secondaire dérogatoire (lot projeté 6 604 214 du cadastre du Québec)
- 9.7. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - PIIA-2023-053 - 160 et 164, rue Jean - (lots projetés 6 604 214 et 6 604 215 du cadastre du Québec) - Zone H-28
- 9.8. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - PIIA-2023-054 - 108 et 112, rue Deneault - (lots projetés 6 512 950 et 6 512 951 du cadastre du Québec) - Zone H-24
- 9.9. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - PIIA-2023-055 / 100, 104 et 108 / 120, 124 et 128 / 140, 144 et 148, rue du Manège - (lots projetés 6 607 812 à 6 607 820 du cadastre du Québec) - Zone AH-220
- 9.10. Adoption - Règlement numéro 500-01 modifiant le règlement numéro 500 du Plan d'urbanisme afin de : 1) corriger diverses erreurs d'écriture et de syntaxe; 2) corriger et mettre à jour divers plans; 3) remplacer l'annexe 1 portant sur le Programme particulier d'urbanisme du Secteur central-Noyau villageois
- 9.11. Adoption - Règlement numéro 501-19 modifiant le règlement numéro 501 sur le zonage et le lotissement afin d'en assurer la concordance avec le Plan d'urbanisme et le Plan particulier d'urbanisme du Secteur central du noyau villageois
- 9.12. Adoption - Règlement numéro 508-03 modifiant le règlement numéro 508 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale afin de modifier les objectifs et critères applicables au secteur du Plan particulier d'urbanisme (PPU) du noyau villageois

9.13. Avis de motion - Règlement numéro 501-21 modifiant le règlement numéro 501 sur le zonage et le lotissement afin de permettre les garages dont le plancher est situé sous le niveau moyen du pavage fini du centre de la rue, pour les propriétés situées sur la rue du Carrousel dans la zone AH-220

9.14. Adoption - Projet de règlement numéro 501-21 modifiant le règlement numéro 501 sur le zonage et le lotissement afin de permettre les garages dont le plancher est situé sous le niveau moyen du pavage fini du centre de la rue, pour les propriétés situées sur la rue du Carrousel dans la zone AH-220

10. Divers

10.1. Varia

10.2. Informations de monsieur le maire

10.3. Période de questions

10.4. LEVÉE DE LA SÉANCE

10.4.1. Levée de la séance